



USINE DE SOTTEVILLE

Visite médicale au rabais

Comme vous pouvez le constater, la COVID-19 a bon dos et tout est prétexte en France pour nous faire avaler n'importe quoi dès la moindre occasion. Aujourd'hui, notre système de santé au travail se dégrade depuis plusieurs années, nous l'avons tous constaté. Cette fois-ci, pour des raisons sanitaires que nous connaissons tous, on va nous imposer la visite médicale par téléconsultation. Nous n'accepterons jamais ce dispositif qui nous coupe totalement du contact médical dont nous avons tous besoin pour exposer nos problèmes quotidiens et autres.

On nous répondra que c'est provisoire, comme d'habitude... Nous répondrons aujourd'hui que nous avons l'habitude du provisoire qui ne l'est jamais...

Nous attendrons donc la fin de l'épidémie et refuserons ce système de santé du travail au rabais pour conserver ce qu'il nous reste des visites médicales d'antan.



Voici ci-dessous le mail adressé aux salariés ainsi que les pièces jointes.

Madame, Monsieur,

A la suite de la mise en œuvre des mesures de confinement, l'AMSN se mobilise pour assurer la continuité du suivi de vos salariés.

Nos professionnels de santé ont recours à la téléconsultation.

Vous trouverez ci-joint la convocation de votre salarié pour son rendez-vous.

Pour la téléconsultation :

- Transmettre au salarié le guide d'utilisation patient « TELECONSULTATION » joint à cette convocation.*
- Prévoir une pièce isolée pour le salarié pour assurer la confidentialité de la consultation.*
- La présente convocation doit être considérée comme impérative*
- Le salarié doit se munir de ses récents résultats d'analyses ou examens médicaux (ceux-ci devront être téléchargés, scannés ou photographiés en amont de la visite sur le PC ou téléphone).*
- Les codes d'accès de votre salarié à ce RDV lui seront transmis par SMS ou E-mail avant le RDV.*

Vous en souhaitant bonne réception

Cordialement,

Le secrétariat de votre Service de Santé au Travail Votre service est joignable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au 02 76 08 12 00 ou par mail en dehors de ces horaires. (normandie108@amsn.fr)

Veillez noter que ce rendez-vous sera réalisé en téléconsultation. Pour cela, reportez-vous à la documentation correspondante que vous trouverez en pièce-jointe (TELECONSULTATION.pdf).